

décembre 2016

Urbanisme

bien-être et qualité de vie



Le bien-être et la qualité de vie des habitants font l'objet d'études et de démarches toujours plus nombreuses. Initiées dans les années 1970 avec la recherche d'indicateurs alternatifs au produit intérieur brut (PIB), elles se sont intensifiées depuis la publication du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi (2009), au point de devenir un axe fort de certains acteurs majeurs du débat public avec l'émergence du discours du « care ».

Sur le « littoral métropolitain » de Loire-Atlantique, le bien-être et la qualité de vie sont des facteurs importants de l'attractivité territoriale, tant résidentielle qu'économique. Pour autant, la qualification de ces notions aux contours flous reste largement à partager, et plus encore les outils de leur objectivation et de leur mesure.

Pour ouvrir ce vaste chantier et apporter un premier éclairage sur ces questionnements, ce « décryptage » s'efforce de donner un rapide panorama des travaux académiques réalisés sur ces notions de bien-être et de qualité de vie, mais aussi de porter un regard sur des expériences menées dans d'autres territoires.

questions d'approches

Le bien-être, qu'est-ce que c'est ?

La définition du bien-être s'appuie généralement sur la notion de santé considérée comme « un état complet de bien-être physique, mental et social qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » (OMS).



Le bien-être est donc davantage que l'absence de maladie ou d'infirmité. Le bien-être d'un individu est interconnecté à celui de la société, dont il est membre. Cette notion réunit ainsi des dimensions objectives et d'autres, plus subjectives.

Le bien-être et la qualité de vie, ça se mesure ?

Bien-être et qualité de vie restent des notions assez floues qui comportent de nombreuses dimensions comme la santé des personnes, leurs relations sociales (amis, engagements...), leurs loisirs (activité physique, culture, sorties...), leur éducation, leurs conditions de logement, leurs ressources économiques, etc.



Mesurer le bien-être et la qualité de vie suppose d'agréger des indicateurs multiples et pour partie spécifiques à chaque condition territoriale.

Comment qualifier le bien-être objectif ?

Le bien-être objectif recouvre des composantes « externes » aux individus : revenus mais aussi niveau d'éducation, santé, caractéristiques du logement, inégalités, insécurité (tant économique que physique)...



Ces indicateurs constituent une première appréhension du bien-être sociétal mais ne renseignent pas le niveau de bien-être éprouvé par les individus.

Peut-on définir le bien-être subjectif ?

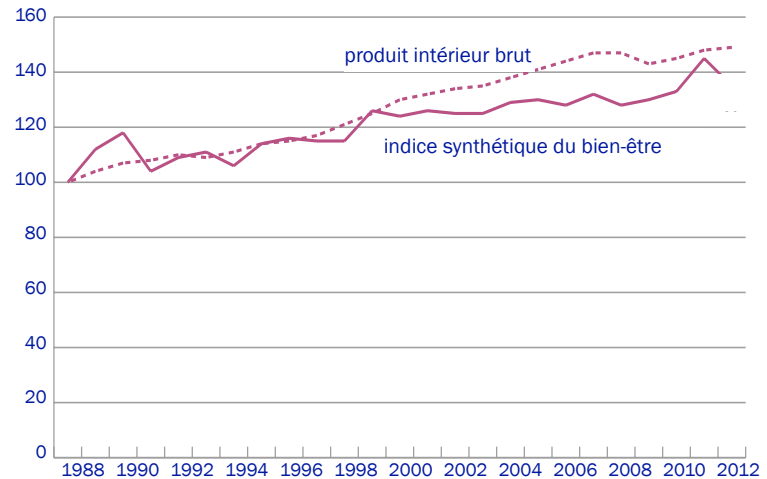
Oui, même si c'est plus difficile. Le bien-être subjectif est lié aux ressentis des individus. Il tient compte des perceptions que les personnes ont de leur bien-être.



On peut mesurer le bien-être subjectif en réalisant des questionnaires ou des entretiens directs, ce qui suppose d'interroger un échantillon diversifié et représentatif de la population.

bien-être et richesse produite en France

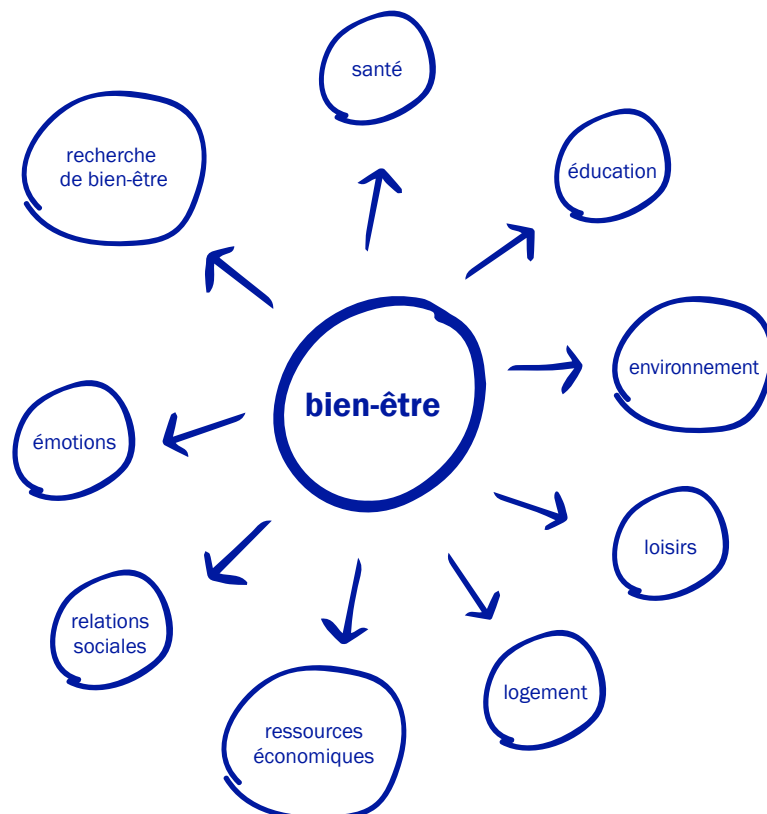
indice du bien-être et PIB
(base 100 en 1988)



Source : CREDOC, 2013 ; d'après CREDOC Enquête « Conditions de vie et Aspirations » et INSEE, comptes nationaux

* L'indice prend en compte 11 dimensions du bien-être dont : santé, sentiment de sécurité, conditions de logement, ressources économiques ou encore situation professionnelle, familiale et sociale.

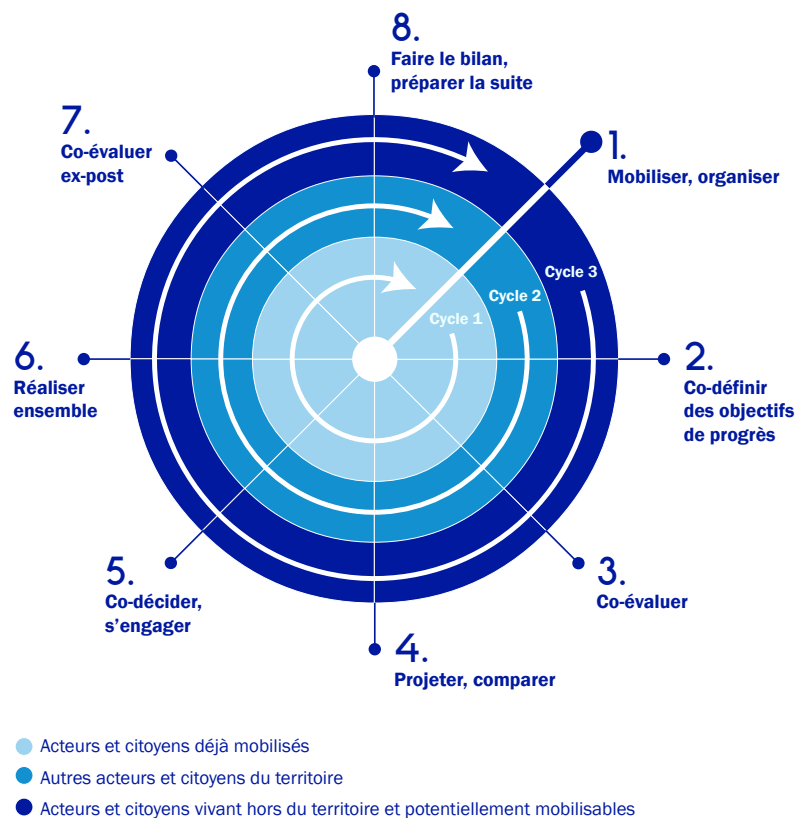
les dimensions du bien-être



les branches du bien-être



la méthode SPIRAL



Le bien-être, c'est aussi une question d'émotions ?

L'approche émotionnelle ou hédoniste du bien-être contribue à la qualification subjective de la question. Elle se caractérise par la présence d'émotions positives, l'absence d'émotions négatives et le fait d'être satisfait de sa vie. Cela peut concerner des domaines spécifiques, par exemple la satisfaction ou l'insatisfaction dans le travail, la famille ou la santé.

Qu'apporte l'approche eudémoniste à la définition du bien-être ?

L'approche eudémoniste postule que le bien-être procède d'une fabrique - individuelle ou collective -, donc qu'il s'agit davantage d'un processus dans lequel l'individu est un acteur agissant, que d'un état.

De ce point de vue, les démarches participatives peuvent relever de la définition eudémoniste du bien-être : les participants définissent ce qui contribue à leur bien-être et, ce faisant, s'engagent dans un processus de bien-être.



La méthode participative SPIRAL, qu'est-ce que c'est ?

La méthode SPIRAL est une démarche participative mise en œuvre par le Conseil de l'Europe. Elle peut être appliquée par un territoire ou une structure (école, entreprise, hôpital...).

Son appellation procède de son mode de fonctionnement. 8 phases sont répétées selon 3 cycles qui, à chaque fois, mobilisent de nouveaux acteurs :



- d'abord des acteurs et citoyens déjà mobilisés (cycle 1)
- puis d'autres acteurs et citoyens du territoire (ou de la structure) (cycle 2)
- enfin des acteurs et citoyens vivant hors du territoire (ou extérieurs à la structure) et potentiellement mobilisables (cycle 3)

Cette méthode a notamment été appliquée à la définition d'indicateurs du bien-être par le Conseil de développement de la métropole toulousaine.

Le bien-être dans la métropole toulousaine



37 communes
500 000 emplois
748 149 habitants

Par qui ? Une initiative du Conseil de développement pour répondre à une saisie des élus de la Métropole toulousaine, qui souhaitent travailler sur l'attractivité du territoire.

Quand ? La démarche a été conduite de mars à juillet 2015 (publication en juin 2016).

Dans quel objectif ? Définir, de façon participative, des indicateurs alternatifs au produit intérieur brut (PIB) pour mesurer l'impact des politiques publiques sur le bien-être des habitants de Toulouse Métropole.

Avec qui ? 70 habitants de 2 communes de Toulouse Métropole, réunis dans

une dizaine d'ateliers de travail. Les habitants ont été mobilisés via des structures existantes (maisons de retraite, MJC, associations citoyennes...) et par un appel dans une gazette communale.

Comment ? Dans un premier temps, la démarche a été définie par un groupe de travail du Conseil de développement, puis elle a été mise en œuvre par un stagiaire (4 mois). L'analyse des résultats a été réalisée au sein d'un laboratoire de recherche.

A quel coût ? Le projet est revenu à 6 000 €.

A retenir...

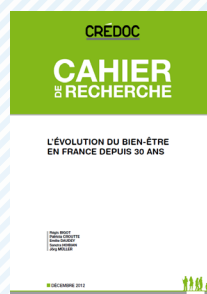
L'analyse des travaux des habitants fait apparaître 4 principaux facteurs participant à leur bien-être :

- la qualité des relations humaines, au sein desquelles on retrouve d'abord la famille mais aussi la perception des inégalités sociales, sources de discrimination et de racisme.
- la présence de lieux de rencontre qui permettent à des populations hétérogènes de se retrouver : équipements de proximité, événements et temps de rencontre organisés par les collectivités.
- l'habiter, qui concerne le logement mais aussi les relations de voisinage, les possibilités de déplacement (mobilité) ou la pollution quotidienne (déchets, pollution visuelle et sonore).
- l'épanouissement personnel qui inclut la santé perçue, l'équilibre des temps de vie (concilier travail, vie de famille, loisirs et sommeil) et les possibilités d'engagement citoyen.

l'évolution du bien-être en France depuis 30 ans

à lire

Suite au rapport Stiglitz, Sen et Fitoussi, le CREDOC a mobilisé l'historique des données de l'enquête « conditions de vie et aspirations » qui examine l'évolution des conditions de vie et des opinions des Français. Il en ressort que depuis 30 ans, le bien-être aurait augmenté moins vite que le produit intérieur brut. Certaines dimensions s'améliorent (niveau d'éducation, conditions de logement, lien social...) tandis que d'autres se dégradent (situation financière et professionnelle, état de santé ressenti, sentiment de sécurité) et que les écarts se creusent entre hauts revenus et bas revenus.



Bibliographie

[Baudelot C., Gollac M., 2003, *Travailler pour être heureux ? Le bonheur et le travail en France*, Paris, Fayard]

[Cloninger C.R., 2004, *Feeling Good : The Science of Well-Being*, New York, Oxford University Press]

[CREDOC, 2012, « L'évolution du bien-être en France depuis 30 ans », Cahiers de recherche, n° 298]

[CREDOC, 2013, « le bien-être progresse-t-il moins vite que le PIB ? », *Consommation et modes de vie*, n° 262]

[Davoine L., 2012, *Économie du bonheur*, Paris, La Découverte]

[Forsé M., Galland O. (eds), 2011, *Les Français face aux inégalités et à la justice sociale*, Paris, Armand Colin, pp. 171-178]

[Gadrey J., Jany-Catrice F., 2016, *Les nouveaux indicateurs de richesse*, Paris, La Découverte]

[Stiglitz J., Sen A., Fitoussi J-P, 2009, « Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social »]

Sur la toile

codev-toulouse.org/indicateurs-de-bien-etre

wikispiral.org

worlddatabaseofhappiness.eur.nl

www.INSEE.fr

www.who.int/fr



agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire

Rédacteur en chef :

Jessie Dubief

Comité de rédaction : Claude Maillère, Samuel Soriano

Conception graphique : Sandra Biguet

Responsable de publication :

Samuel Soriano

Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2016

ISSN : à déposer

Site internet : www.addrn.fr